

Organisateur: Bolt Services France SARL (ci-après « Bolt »), ayant son siège social au 72 rue du Faubourg, Saint Honoré, 75008 Paris, France immatriculée sous le numéro de SIRET 83315726600010

1. Conditions d'éligibilité :

1.1 Le "**Sondage National Chauffeurs 2026**" (le "**Jeu-concours**") est ouvert aux chauffeurs VTC ou gestionnaires de flotte résidant légalement en France au moment de la participation et ayant un compte Chauffeur Bolt associé à un véhicule électrique ou thermique.

1.2 Les employés, dirigeants et représentants de toute société de Bolt Operations OÜ, ses filiales et les membres de leur famille immédiate ne sont pas autorisés à participer au concours.

2. Période du Jeu-concours :

2.1 Le Jeu-concours débute le [22.02.2026] et se termine le [05.03.2026] (la "**Période du Jeu-concours**").

3. Comment participer :

3.1 Pour participer au Jeu-concours, les participants doivent compléter le formulaire disponible sur <https://rideswithbolt.eu.typeform.com/to/aMvN5Cf6> et suivre les instructions en dessous.

3.2 Limite d'une participation par personne pendant la Période du Jeu-concours.

4. Prix :

4.1 Trois (3) gagnants seront tirés au sort parmi tous les participants. Une compensation de cinq cent (500) euros sera faite sur le compte chauffeur des trois (3) chauffeurs tirés au sort. Le montant sera reversé en une fois sur le compte bancaire indiqué dans le compte chauffeur Bolt lors du prochain versement hebdomadaire par Bolt Operations OÜ.

4.2 Le prix n'est pas transférable et ne peut être remplacé par un autre prix.

5. Sélection des gagnants et obligations :

5.1. Les chauffeurs répondant aux critères d'éligibilité seront **automatiquement identifiés** à partir des **données internes** de la plateforme (notamment le statut du compte).

Les gagnants seront sélectionnés par **tirage au sort** parmi **tous les questionnaires dûment remplis** reçus **du 22/02/2026 au 5/03/2026 compris**, sous réserve de vérification des critères cumulatifs suivants :

(i) inscription au jeu concours via le **formulaire d'inscription** ;

(ii) **compte chauffeur actif, c'est-à-dire non bloqué**, sur l'ensemble de la période, soit du 22/02/2026 au 5/03/2026.

5.2. Le **tirage au sort** aura lieu le **6/03/2026 à 15h00**.

5.3. Il sera procédé au tirage au sort de **trois (3) gagnants** ainsi que de **suppléants** destinés à remplacer tout gagnant ne satisfaisant pas aux conditions d'éligibilité ou disqualifié. Les trois (3) gagnants recevront **chacun 500 € crédités en compensation sur leur compte bancaire indiqué dans le compte chauffeur Bolt**.

5.4. Les gagnants seront informés par **courrier électronique** ou par **téléphone** dans un délai de **trois (3) jours** suivant le tirage au sort.

5.5. La **disqualification** d'un gagnant pour **violation du règlement** ou **inéligibilité** entraînera la **désignation d'un suppléant** selon l'ordre de tirage.

6. Droit applicable :

6.1 Le concours est régi par le droit français.

7. Protection des données personnelles:

7.1 Les informations relatives aux participants peuvent être collectées et utilisées conformément à la politique de confidentialité de Bolt disponible à l'adresse suivante:

<https://bolt.eu/fr-fr/privacy/privacy-for-drivers/?category=rides>